

# **GAGNER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES !**

*Monsieur le Secrétaire général du Gouvernement, mesdames, messieurs;*

Le samedi 25 novembre 2017, le président de la République déclarait faire de l'égalité entre les femmes et les hommes la « grande cause nationale » de son quinquennat.

Comme vous le savez, un processus de négociations pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes s'est déroulé au sein des trois versants de la Fonction publique conduit pour le Gouvernement par Olivier Dussopt.

Si des mesures positives ont été obtenues dans le protocole d'accord, beaucoup reste à faire !

## **C'est dans ce sens que la CGT propose :**

☞ Une grande loi spécifique égalité ou une grande loi de cause nationale sur l'égalité;

☞ La revalorisation des métiers et filières à prédominance féminine;

☞ La fin des plafonds de verre qui pénalisent les femmes quant à leur possibilité d'accéder comme les hommes aux postes de responsabilité dans nos administrations;

☞ Un budget dédié pour la revalorisation des grilles indiciaires;

☞ Des mesures contraignantes avec une obligation de résultats pour les employeurs publics en conformité avec la loi « avenir professionnel » qui introduit cette notion pour le secteur privé;

☞ De nouveaux droits pour les victimes de violences sexuelles et sexistes subies par les femmes sur leurs lieux de travail (réelle prise en charge, reconnaissance en accident du travail ou de service, protection des victimes, etc.);

☞ De ce point de vue, la CGT rappelle qu'elle se prononce pour le maintien des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de Travail (CHSCT) dont le champ des compétences doit être étendu aux violences sexistes et sexuelles;

☞ L'amélioration significative des politiques mises en œuvre au titre de l'action sociale.

**Comme vous le savez, 62 % des  
personnels de la Fonction publique  
sont des femmes.**

**Comme vous le savez plus particulièrement, 58 % des personnels des  
Directions départementales interministérielles sont des femmes.**

Les consultations des salarié·e·s organisées de manière régulière par notre organisation syndicale montrent que l'égalité professionnelle est une exigence forte.

Dans les Directions départementales interministérielles et plus largement dans toute la Fonction publique, l'égalité professionnelle doit devenir une réalité.

C'est dans ce sens que la CGT agit et poursuivra son action.

**C'est pourquoi la CGT s'inscrit  
résolument dans la journée  
mondiale du 25 novembre 2018  
pour l'élimination des violences  
sexistes et sexuelles contre les  
femmes et appelle à toutes les  
mobilisations unitaires qui sont  
organisées à ce titre sur l'ensemble  
du territoire le 24 novembre 2018.**

Nous vous remettons aujourd'hui un exemplaire du livret Fonction publique: *Gagner l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes* que la CGT vient de rendre public (consultable sur le site Internet [www.egalite-professionnelle.cgt.fr](http://www.egalite-professionnelle.cgt.fr)). ■